

## PEUT-ON PARLER DE SOCIABILITÉ MÉRIDIONALE SOUS LE DIRECTOIRE ?

Lorsque Maurice Agulhon parlait du « marasme de la vie d'association dans la République thermidorienne et directoriale<sup>1</sup> », il était sensible au contraste qu'offraient les dernières années de la I<sup>re</sup> République avec l'exceptionnelle sociabilité politique, impulsée par le mouvement révolutionnaire de 1789 à Thermidor. La question de la spécificité du Midi, comme terre de prédilection pour la vie associative et, notamment, pour l'association politique se pose, en effet, sous le Directoire.

Si je me propose de rouvrir ce dossier aujourd'hui, c'est pour reprendre la question précise de l'héritage clubiste dans la vie sociale des Provençaux et, de manière plus large, celle des rapports qu'entretient la sociabilité avec la vie politique<sup>2</sup>. Questions difficiles car la recherche bute sur la dispersion des sources et explique, en grande partie, l'absence de travaux historiques sur la période directoriale. Du fait même des prohibitions constitutionnelles et de la suspicion dans laquelle est tenu l'héritage jacobin<sup>3</sup>, l'historien du Directoire ne dispose pas de l'équivalent des archives

---

1. M. AGULHON, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence (essai sur la sociabilité méridionale)*, Paris, 1968, p. 322-332.

2. Cf. R. HUARD, «Sociabilité et politique en Languedoc méditerranéen des lendemains de la Restauration à la fin de 1849», dans E. FRANÇOIS (dir.) *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse (1750-1850)*, Paris, 1986, p. 299-313.

3. Cf. notre article : «Les débats sur le droit d'association et de réunion sous le Directoire», *Annales historiques de la Révolution française*, 1994, n°3, p. 463-478 et, pour la suite de ce débat pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, se reporter à R. HUARD, *La naissance du parti politique en France*, Paris, 1996, 383 p.

des sociétés populaires et des sections. Aussi a-t-on pu décrire récemment la vie politique locale sous le Directoire dans le Midi en passant sous silence le rôle des sociétés politiques<sup>4</sup>. L'histoire de l'association politique s'apparente à une histoire de la clandestinité, et, donc, de la résistance, sauf pendant la période consécutive au coup d'Etat républicain du 18 fructidor an V. C'est, d'ailleurs, pour cette époque du Second Directoire que nous disposons d'une enquête nationale dont il convient de rappeler brièvement les résultats.

Cette enquête sur les sociétés politiques montre que le Midi provençal et même languedocien – puisque notre colloque nous invite à ne pas voir midi à notre porte – n'est plus à la pointe de la vie politique démocratique en France. Les données de l'*Atlas de la Révolution Française*, relatives aux cercles constitutionnels post-fructidoriens de l'an VI et de l'an VII, permettent de regrouper les départements français en quatre grandes catégories<sup>5</sup>. Une première peut être constituée par les départements (un quart de la France) où on n'a pas relevé cinq sociétés politiques : parmi eux, les Basses et Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et le Vaucluse. La plus forte proportion (40%) comprend les départements, où figurent la Drôme, l'Isère et le Gard, qui ont eu entre 5 à 10 sociétés. Un autre quart en a compté de 10 à 14, c'est le cas notamment de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône et du Var. Enfin, 10 départements, où seul l'Hérault représente le Midi, ont vu s'établir, surtout en l'an VI, plus de 15 cercles constitutionnels. Le département-phare sous le second Directoire est celui de la Sarthe, seul département à dépasser les vingt sociétés politiques.

Le constat initial est double : le Sud-Est de la France n'offre plus l'image d'un pays de sociabilité quasi naturelle, sinon structurelle avec ses bourgs urbanisés ou bien historique avec ses pénitents, mais au contraire celle de l'asociabilité, caractéristique des pays du bocage de l'Ouest selon Michelet. Le contraste avec 1793 et l'an II est évidemment d'autant plus fort que, par exemple, le Vaucluse – avec ses 141 sociétés populaires – se retrouve en l'an VI et VII au même rang que la Vendée qui ne comptait guère que 20 clubs à l'époque jacobine ; la Drôme – et ses 273 clubs – ne compte plus que six cercles républicains, quasiment autant que la Mayenne où n'ont pu s'installer vingt sociétés populaires sous la République démocratique.

Au delà de ce constat qui est à la base de notre interrogation sur le cas des départements méridionaux, passons aux sources qui ont été utilisées pour établir cet inventaire des sociétés politiques pendant les dernières années de

4. Cf l'importante communication de Colin LUCAS, «Le jeu du pouvoir local sous le Directoire», dans R. HUARD (dir.) *Les pratiques politiques en province à l'époque de la Révolution française*, Université de Montpellier, 1988, p. 281-296.

5. J. BOUTIER et Ph. BOUTRY (dir.), *Les sociétés politiques, Atlas de la Révolution française*, vol. 6, Paris, 1992, p. 72-73 (enquête réalisée par B. Gainot et F. Wartelle).

la Première République. Elles reposent, surtout, sur les pétitions de républicains d'une commune, adressées au Corps législatif ou au Directoire exécutif et conservées dans les archives nationales, voire publiées dans les journaux parisiens. Le travail réalisé dans l'enquête nationale est méticuleux et considérable car ces adresses sont éparpillées dans des dizaines de cartons aux Archives nationales. Toutefois, ce ne sont pas les adresses aux autorités de la République émises par les Sarthois qui classent leur département au premier rang, mais le travail des historiens – et, d'abord, de Marcel Reinhard – sur la presse républicaine et la résistance des républicains-démocrates. Les historiens de la Sarthe ont été remarquablement servis par la qualité de l'information journalistique, fournie par *La Chronique de la Sarthe* de Rigomer Bazin<sup>6</sup>. La propagande des républicains sarthois en l'an VI fait, d'ailleurs, l'admiration du journal de Marseille. Ainsi, *L'Anti-Royaliste ou le Républicain du Midi* décrit, dans son numéro du 19 pluviôse (7 février 1798), la pratique de l'ambulance du cercle constitutionnel manceau en rendant hommage à ces « missionnaires de la liberté » et en constatant aussi la difficulté de concevoir de telles « courses patriotiques » dans un Midi « gangrené par le royalisme »<sup>7</sup>.

Le champ d'études offert aux chercheurs méridionaux passe, d'abord, par une exploitation comparable des sources archivistiques et journalistiques<sup>8</sup>. L'intérêt d'un inventaire dans le Midi ne se borne pas simplement à ajouter d'autres cercles constitutionnels à ceux qui sont connus, mais il s'agit de mieux apprécier les formes de la résistance républicaine pendant la terreur blanche, sous l'Empire et la monarchie restaurée. Car M. Agulhon signalait la persistance du « réseau de la sociabilité populaire diffuse » et la survie des formes culturelles dans la vie festive et associative avec, notamment, les fameuses chambrettes qui fleurissent en 1848. Ce sont les traces de l'attachement populaire à la république et à la démocratie que nous proposons de mettre à jour dans ces départements qui s'illustrent, on le sait, dans

6. M. REINHARD, *Le département de la Sarthe sous le régime directorial*, Saint-Brieuc, 1935, et Ch. PEYRARD, *Les Jacobins de l'Ouest. Sociabilité révolutionnaire et formes de politisation dans le Maine et la Basse-Normandie (1789-1799)*, Paris, 1996, p. 331-362. Voir la carte p. 73 de l'*Atlas de la Révolution française*.

7. B.N., Microfiche M 1473.

8. Malgré l'étude pionnière de R. GÉRARD, *Un journal de province sous la Révolution. Le « Journal de Marseille » de Ferréol Beaugeard (1781-1797)*, Paris, 1964, la presse méridionale reste insuffisamment connue. Cf R. ANDRÉANI « Jalons pour une approche de la presse de la France méridionale à l'époque révolutionnaire », *History of European Ideas*, n° 4, 1989, p. 471-478. Il faut dire que pour lire la presse républicaine marseillaise sous le Directoire, il faut aller à Paris, alors que dans l'Ouest de la France des collections complètes de journaux sont remarquablement bien conservées. Ajoutons que, sous la direction de l'Institut de la Presse, l'inventaire de la presse méridionale pendant la décennie révolutionnaire est actuellement en cours.

l'insurrection contre le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Dans le cadre de cet article, nous nous bornerons à examiner la période du premier Directoire.

### *Les réunions républicaines*

On peut, en effet, aller au-delà de cette représentation d'une relative apathie méridionale sous le Directoire, en examinant les conditions de possibilité de résurgence de l'association politique.

Non seulement le nouveau régime politique impose une transformation des structures de sociabilité, mais encore la violence de la réaction thermidorienne dans le Midi constitue un problème majeur pour la République française. Après les fameux massacres de la terreur blanche en l'an III et l'éviction consécutive des anciens jacobins des assemblées électorales en vendémiaire an IV, faisant du Midi un des grands pôles réactionnaires de la France, le recours à des commissaires civils du gouvernement, munis de pouvoirs exceptionnels – moindres toutefois que ceux des anciens conventionnels en mission – a été jugé nécessaire. Puis, dès la première législature du nouveau régime, une commission parlementaire a été formée pour examiner le cas des départements méridionaux. En fait, l'assise du régime constitutionnel ne s'est jamais faite sans accorder une grande place au pouvoir militaire dans la vie politique locale et la mise en état de siège des principales villes de la région. Sous le premier Directoire, deux hommes, qualifiés de proconsuls dans l'historiographie locale<sup>9</sup>, jouent successivement un rôle majeur en Provence : Fréron, commissaire du Directoire exécutif, puis Willot, commandant de la 8<sup>e</sup> division militaire. Ils illustrent, dans le cadre d'une même législature, les deux moments du premier Directoire marqué, d'abord, par les retombées de l'insurrection royaliste de Vendémiaire, puis par celles de la découverte de la Conjuraison des Egaux.

La seconde mission de Fréron, non plus comme représentant du peuple<sup>10</sup> mais comme commissaire civil du Directoire exécutif, chargé d'enquêter et de faire punir les responsables des massacres de l'an III, intervient à un moment clé de la République. L'insurrection du 13 vendémiaire an IV à Paris a montré la fragilité du régime politique et la nécessité de répondre à l'offensive royaliste. C'est l'époque où les thermidoriens, toujours au pouvoir par le décret des deux-tiers, ont besoin du peuple républicain et manifestent une certaine tolérance vis à vis de la reconstitution de

9. P. GAFFAREL, « Le gouvernement du général Willot à Marseille », *La Révolution française*, 1913, p. 133-166, et « Le Second Proconsulat de Fréron à Marseille », *id.*, 1916, p. 148-160.

10. M. VOVELLE, « Représentants en Mission et mouvement populaire en Provence sous la Révolution française : Du nouveau sur Fréron ? », *Provence historique*, 1973, p. 463-483.

l'association politique républicaine. A Paris, le club du Panthéon a tenu des séances du 25 brumaire au 8 ventôse, jusqu'à ce que son succès populaire et ses options démocratiques, sinon babouvistes, soient jugées indésirables et le club fermé au bout de trois mois. Qu'en est-il dans le Midi, sous le « proconsulat » de Fréron qui dura six mois, du 9 brumaire au 26 germinal an IV ?

M. Agulhon a fait état des travaux qui, dans le Var, soulignaient son influence sans parvenir à prouver le rôle de Fréron dans la renaissance des réunions républicaines. Nous savons, notamment, depuis la parution de *La sociabilité méridionale* que l'influence du journal de Babeuf a été particulièrement importante dans le Midi et que *Le Tribun du Peuple* était lu dans des réunions d'Amis de la République à Montpellier, Agde, Sète, Béziers, ou Lodève<sup>11</sup>. Les villes méridionales qui comptent le plus grand nombre d'abonnés individuels sont, toutefois, Avignon (10), Nice (8), Toulon (7), Marseille (4) et le département du Var se distingue nettement dans le Midi par le nombre de ses abonnés ruraux.

A Toulon qui, comme Orange d'ailleurs, est alors un bastion fermement républicain, une société politique anime la vie publique pendant les trois mois de l'hiver 1795-96. Elle est connue par la virulente dénonciation faite par le député Isnard, le 30 ventôse an IV, à la tribune du Corps législatif et par la protestation des autorités civiles et militaires de Toulon, le 11 germinal. Pour le représentant du Var, c'est un « club de Jacobins effrénés » qui « ne demande que le retour de la Montagne » ; pour les autres, c'est une calomnie émanant du parti qui a livré Toulon aux Anglais en 1793.

Au delà des prises de parti polémiques, retenons que la Société littéraire s'était formée, d'après les Toulonnais, « pour la lecture des lois et des papiers publics »<sup>12</sup>, autrement dit, dans la tradition clubiste de l'abonnement collectif aux journaux et de séances consacrées à une lecture publique des nouvelles. Sans conteste, la dite Réunion littéraire de Toulon était plus proche de la société populaire que du cercle bourgeois, même si elle n'excluait pas une lecture individuelle de la presse nationale. Les journaux mentionnés sont, mis à part *Le Rédacteur*, subventionné par le Directoire, les grands titres de la presse de gauche comme *La Sentinelle*, *Le Journal des Hommes Libres* ou *L'Ami des Lois*<sup>13</sup>, quoique figure aussi *Le Journal des Patriotes de 89*. L'oubli du *Tribun du Peuple* n'est guère étonnant à l'époque où la publication du Manifeste des Plébéiens va contraindre Gracchus Babeuf à la clan-

11. M.A. IAFELICE, « Le babouisme en province. Les abonnés méridionaux au *Tribun du Peuple* », *Cahiers d'Histoire de l'Institut de recherches marxistes*, 1984, n°17, p 94-114.

12. Cité d'après H. TROJANI, *La société et la vie à Toulon de 1795 à 1815*, thèse de lettres, Université d'Aix, 1960, p. 72.

13. J. GODECHOT, dans *L'histoire générale de la presse française*, t. 1, p. 532, classe le journal de Poultier à gauche, quoique *L'Ami des Lois* soit très proche politiquement des républicains directoriaux et à l'origine de la dénonciation de « clubs » à Marseille.

destinité. De même, la dénégation de l'existence de clubs varois s'explique aisément au moment où le Corps Législatif, invité à débattre sur « la nature des sociétés ou réunions politiques autorisées par la constitution », préfère enterrer le débat dans une commission parlementaire. Cette société toulonnaise de l'an IV a été contrainte de remettre les clés de son local après la fermeture du club parisien par le Directoire exécutif.

Il en va tout autrement à Marseille, d'après le journaliste Ferréol Beugeard, rédacteur du *Journal de Marseille* et adversaire politique des clubistes. Dans sa correspondance avec Paul Cadroy – ce fameux représentant du peuple en mission dans le Midi en l'an III, présent lors du massacre du fort Saint-Jean et devenu député des Bouches-du-Rhône depuis les élections de vendémiaire an IV – Beugeard écrit que l'arrêté du Directoire contre les sociétés, diffusé par les autorités militaires le 26 ventôse, a été « de la poudre aux moineaux : le même soir, les clubs se sont assemblés »<sup>14</sup>. D'après la même source, on apprend que la première réunion politique s'est tenue à Marseille dès le mois de brumaire<sup>15</sup>. Ainsi, le mouvement néojacobin marseillais s'inscrit, dès sa naissance, dans la chronologie nationale ou parisienne et se distingue par une longévité plus grande. Ce n'est pas son seul caractère distinctif.

En effet, la renaissance de l'association politique à Marseille, violemment dénoncée au Conseil des Cinq-Cents par Jourdan (des Bouches-du-Rhône) s'accompagne de nouvelles formes associatives mêlées, peut-être, aux anciennes. Du côté de la tradition clubiste, il y aurait, selon le député Jourdan, « des comités révolutionnaires attachés à chaque section, un comité central où se déposent les tables de proscription, où se fabriquent les correspondances supposées, où se trament les plus noirs complots »<sup>16</sup>. Puis, tout à son évocation du « délire des têtes méridionales », il ne manque pas d'évoquer « l'ivresse du sang humain » qui caractériserait ceux qui veulent faire juger alors les responsables des fameux massacres des prisons.

Le rapport que publièrent des adjoints de Fréron est une source plus fiable que la diatribe du député. Voici ce qu'ils écrivent : « Des clubs s'étaient formés, ils étaient nombreux et dirigés par des hommes adroits. Une correspondance était établie avec une autre réunion qui existait depuis quelque temps à Toulon, sous le prétexte d'une religion nouvelle établie en l'honneur de la Liberté et de l'Égalité<sup>17</sup> ». Quoique le principe de corres-

14. Lettre du 15 germinal an IV, publiée par G. MARTINET : « La vie politique à Marseille en 1795 et 1796. Lettres inédites du journaliste Ferréol Beugeard à Paul Cadroy, membre du Conseil des Cinq-Cents », dans *Provence historique*, 1966, n° 64, p. 141.

15. Lettre du 29 brumaire an IV, op.cit., p. 134.

16. *Le Moniteur*, Séance du 30 ventôse au Conseil des Cinq-Cents.

17. *Mémoire sur le Midi, présenté au Directoire exécutif par Louis Jullian et Alexandre Méchin, chargés par les anciens comités de gouvernement d'accompagner le citoyen Fréron dans les départements méridionaux*, Paris, an IV, p. 37.

pondance et d'affiliation soit formellement interdit par la constitution de l'an III, il était difficile d'empêcher toute relation entre Toulonnais et Marseillais depuis la levée des sans-culottes de l'arsenal de Toulon vers Marseille en floréal an III et la terrible répression qui suivit. Si la correspondance avec la Réunion littéraire de Toulon peut être admise, la grande nouveauté c'est la pluralité des « clubs » ou des réunions.

Dans leur rapport au gouvernement, Jullian et Méchin, les deux adjoints du commissaire Fréron à Marseille, précisent le rôle de ceux qu'on appelle des « chefs d'opinion » : « Ils assiègent nos bureaux et nous ont menacé d'une insurrection si l'on ne faisait point leur volonté, qu'ils appellent la volonté du peuple. Ce sont eux qui étaient parvenus à former dans cette seule commune 24 réunions politiques, faibles et timides d'abord, mais bientôt nombreuses et entreprenantes. Là, comme ici, la profession de foi était la même que celle de Babeuf et l'objet des vœux secrets, mais quelquefois indiscrètement manifestés, était la prétendue constitution de 1793. S'il est difficile de croire à la bonne foi des prôneurs de ce système absurde, serait-il déraisonnable de soupçonner que plusieurs d'entre-eux sont les agents secrets de l'étranger ? »<sup>18</sup>. Ajoutons que ces fonctionnaires de l'Etat qui tiennent à se démarquer de l'extrême gauche soutiennent, par ailleurs, la véracité du rapport de Fréron sur le Midi et rendent hommage à l'action positive que celui-ci a remplie pour ruiner « l'espérance de substituer la royauté à la république ».

L'opinion de *L'Observateur du Midi de la République ou Le Marseillais en vedette* sur ces réunions s'oppose, évidemment, à celle de la droite marseillaise et à celle des républicains directoriaux. Précisons que ce journal commence à paraître le mois où Fréron, rappelé de mission par le Directoire Exécutif, doit quitter Marseille, c'est-à-dire quelques décades seulement avant la découverte à Paris de la conjuration des Egaux et l'arrestation de Babeuf et de ses amis. Pour l'organe de presse des républicains marseillais, « il n'y a aucune société populaire à Marseille parce que la loi constitutionnelle le défend » mais il ne nie pas que « quelques républicains (se sont réunis) en divers quartiers et à leurs heures de loisir pour fraterniser et lire les papiers publics ». Son rédacteur Peyre-Ferry fils s'attache, dans ce numéro du 6 germinal an IV, non seulement à repousser toute imputation calomnieuse sur Marseille, mais encore à justifier, en ces termes, l'action républicaine de ses habitants :

« Les républicains, échappés à la rage de leurs bourreaux, se réunissaient paisiblement, depuis quelques jours, dans quelques arrondissements ; c'était dans un café ou chez un ami ; ils passaient là quelques heures de loisir à fraterniser, à lire les papiers-publics, à s'éclairer mutuellement sur ce

18. *id.*, p. 31.

qu'ils avaient à craindre de leurs ennemis communs ou à espérer de la protection du gouvernement et de l'exécution des lois, ne voyant hors de là que la mort et l'anéantissement de la République. C'était dans ces communications fraternelles qu'ils essayaient d'oublier leurs longues persécutions et leur détresse présente, qu'ils exerçaient une active surveillance et qu'ils cherchaient, avec l'appui des autorités constituées, à prémunir le vrai peuple contre les manœuvres sans cesse renaissantes du royalisme et fanatisme coalisés. Les plus scrupuleuses recherches n'auraient pu découvrir dans ces paisibles réunions ni motionnaires incendiaires, ni discussions suspectes, ni registres, ni distinctions, ni écrits, règlements, députations, correspondances, comités, rien enfin qui peut indiquer une association politique contraire à la constitution et à l'ordre public. Mais il a fallu à ces irréconciliables ennemis de la liberté et de l'égalité de voir se former ces foyers civiques pour les rendre suspects dans leur naissance. Les coupables auteurs de tous nos maux frissonnent à la seule idée de ces réunions patriotiques, où l'œil de la surveillance sait déjouer facilement leurs trames criminelles et où les républicains peuvent répandre une énergie capable de seconder les efforts du gouvernement<sup>19</sup> ».

Ce plaidoyer en faveur des réunions patriotiques est rare à cette date où les députés sont fort peu nombreux à soutenir, à la tribune du Conseil des Cinq-Cents, aussi bien le droit des citoyens à exprimer publiquement leurs opinions que l'intérêt national d'une propagande républicaine. Car l'engagement citoyen, le soutien accordé aux réunions civiques par le pouvoir politique et l'intensité de la vie publique rappellent trop l'époque jacobine – que Ferréol Beugeard nomme « la terreur milliémvirale » – bref, une histoire révolue pour les nouvelles autorités.

Au-delà de la diversité des lieux de réunion – cercle littéraire, comme à Toulon, cafés ou lieux privés, comme à Marseille, mais aussi chambrées dans les bourgs et villages du Var et du Vaucluse<sup>20</sup> –, il y a chez les républicains qui revendiquent l'héritage démocratique de la Révolution une forme de communication sociale qui est privilégiée : c'est la réunion pour lire les journaux, communiquer ses idées politiques et entretenir mutuellement son civisme. D'autant plus que les manifestations républicaines sur la place publique et dans la rue se font rares à « l'époque de la réaction affichée et, quasi officiellement patronée en Provence par le général Willot »<sup>21</sup> : les fêtes officielles de la République, comme l'anniversaire de la mort du roi, sont parfois bou-

19. BN, microfiche M 14712.

20. Cf. notre contribution, « Du club à la chambrée. La résistance républicaine en Provence pendant la terreur blanche », à paraître dans les *Mélanges offerts à Maurice Agulhon*.

21. M. VOVILLE, *Les métamorphoses de la fête en Provence de 1750 à 1820*, Paris, 1976, p. 139.



dées par les autorités publiques comme à Aix-en-Provence en l'an V. Néanmoins, il est plus difficile dans le Midi blanc que dans l'Ouest chouan d'ignorer la fameuse campagne d'Italie : Beugeard est contraint de tenir cette rubrique, complètement ignorée dans les journaux royalistes manceaux. Il n'y a guère que les victoires républicaines de l'armée d'Italie, dans laquelle tant d'anciens jacobins du Midi se sont engagés pour fuir les persécutions, qui soient capables de ressusciter l'enthousiasme des premières années de la République. Leur annonce est l'occasion pour les patriotes d'investir à nouveau les places et les rues. A Avignon, «forts de leur nombre» depuis l'amnistie du 4 brumaire an IV qui leur a permis de descendre de la montagne où ils avaient trouvé refuge pendant la première terreur blanche, ils se rassemblent alors sur la place de la commune, occupent tous les cafés qui l'environnent et arborent fièrement la férigoule ou le brin de thym qui va devenir un des attributs des « Montagnards » du Midi ou « démoc-soc » quarante-huitards en Provence comme en Languedoc.

### *Les réunions royalistes*

Concurremment avec leur organisation associative qui ne se limite pas aux chefs-lieux de département et qui va être démantelée avec l'épuration politique et la nouvelle terreur blanche, d'autres formes de communication sociale émergent, parfois dès la fin de la Convention thermidorienne, et se développent sous le gouvernement du général Willot.

Ainsi, à Aix-en-Provence, la Société de Bini a été, selon un chroniqueur aixois, « ouverte le dimanche 4 octobre 1795 et a duré jusqu'au dimanche 19 mars 1797 inclus, c'est-à-dire un an et demi », autrement dit pendant la campagne électorale de vendémiaire an IV jusqu'à la veille des élections de germinal an V. Cette société particulière ne se définit point comme une société politique, mais comme une Réunion d'Amateurs, plus connue sous le nom de son régisseur Bini qui, « à proprement parler, était le concierge ». Elle se réunit, « tous les dimanches », dans l'hôtel d'Eguilles, près de la place d'Albertas. Elle est composée, d'après le mémorialiste Roux-Alphéran, de « cent hommes les plus choisis de la ville et de deux cents dames du meilleur ton et de la plus belle parure ». Cette société consacre le rôle des femmes à sa manière puisqu'il y en a deux pour un homme, attendu que « chaque amateur fait entrer deux femmes, ce qui rend cette société aussi agréable que brillante<sup>22</sup> ».

La jeunesse dorée de la ville des ci-devant parlementaires affiche ainsi une autre conception de la sociabilité et des relations sociales. Au cours de

22. D'après le *Journal historique de tout ce qui s'est passé de remarquable dans Aix depuis le dimanche 26 avril 1795 au dimanche 31 décembre 1797 pour servir à rédiger des Mémoires*, manuscrit attribué à Roux-Alphéran, fol. 170. Voir Y. PARET, « La Contre-Révolution à Aix et dans le pays d'Aix de 1795 à 1802 », mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1974.

ces réunions hebdomadaires, « les jeunes gens donnent entre eux la comédie » et ils fêtent l'époque du carnaval en donnant « des bals les jeudis et jours gras ». Toutefois, quand « le 21 janvier tomba sur un jeudi, jour de bal », comme en l'an IV, « on n'en donna point, ce qui a fait regarder cette société comme composée de royalistes...La municipalité d'alors ferma les yeux, mais la nouvelle ne l'a pas oublié ». Profitant de l'arrêté du Directoire exécutif qui permit de faire fermer le club du Panthéon comme la Réunion littéraire de Toulon, la municipalité imposa la clôture de la réunion de Bini le 27 ventôse an IV et celle de deux cafés. Le dimanche précédent, les agents du pouvoir local étaient venus pendant un entracte vérifier les extraits baptistaires des jeunes gens pour enquêter sur la présence éventuelle de réquisitionnaires. Occasion pour un adjudant de dire : « Ces Messieurs les Muscadins iront manger des oranges à l'armée au lieu d'en distribuer ici aux belles dames ! » et de faire connaître le sentiment d'une partie de l'opinion aixoise et de militaires républicains.

La société de Bini n'a connu qu'une brève période de fermeture du « 17 mars 1796 au 1<sup>er</sup> juillet suivant ». Un mois après sa réouverture, le général Willot, accompagné de tout son état-major (que Louvet, l'ancien girondin et toujours républicain, appelle dans son journal le « vice-roi et ses sabreurs royaux »), fait à la société de Bini l'honneur d'assister à la comédie, après s'être « promené sur le cours en public, n'imitant pas en cela la conduite de Fréron qui n'est jamais sorti de son auberge les trois ou quatre fois qu'il a passé dans Aix »<sup>23</sup>. Incontestablement, la belle époque du général Willot est celle où la société est « au plus haut de l'éclat et de la magnificence ». Aussi, profitant d'un autre passage à Aix du général, en nivôse an V, elle « a voulu lui témoigner sa sensibilité sur la manière dont il a ramené le calme et détruit le règne des terroristes dans ces contrées. Elle l'a, en conséquence, invité à un bal magnifique qu'elle a donné le 11 janvier (1797) ». Lorsque la jeunesse dorée aixoise ne participe pas à des expéditions musclées contre les jacobins ou ne fête pas par un banquet l'acquittement des massacreurs du fort Saint-Jean de Marseille, elle promet donc un retour à la sociabilité salonnaire que l'Aixois Mignet a été le premier à signaler. Rappelons, ainsi, le témoignage du premier historien de la Révolution française : « Les bals, les festins, les dissipations licencieuses, les équipages, reparurent avec plus de vogue que jamais ; ce fut la réaction des habitudes de l'ancien régime. Le règne des sans-culottes ramena la domination des riches ; les clubs firent renaître les salons<sup>24</sup> ».

23. *Journal historique* ..., fol. 79.

24. F. MIGNET, *Histoire de la Révolution française*, t. 2 de la dernière édition, 1928, p. 179. Espérons la parution rapide des actes du colloque Mignet organisé, notamment par Y. Knibiehler, à Aix-en-Provence, en 1996 pour commémorer le bicentenaire de l'année de naissance de F. Mignet.

Le salon de Madame de Modène à Avignon n'en est qu'une illustration. Fréquenté par le général Tisson, commandant de la place en l'an V, comme par l'ancien évêque constitutionnel du Vaucluse, S.S. Rovère, qui brigue alors un mandat de député, il permet de rencontrer des « électeurs influents » et des émigrés rentrés. J. S. Rovère, membre du Conseil des Anciens malgré sa compromission dans l'insurrection de Vendémiaire à Paris, a rendu beaucoup de services à la marquise pour lui faire accorder la jouissance de propriétés, placées sous séquestre et devenues biens nationaux après l'émigration de son mari dont elle avait divorcé en l'an II. Grâce à l'intervention de Rovère auprès de certains acquéreurs comme auprès des administrateurs du Vaucluse, elle a pu racheter des biens vendus et bénéficier de la jouissance des autres<sup>25</sup>. Fixée à Avignon au cours de l'hiver 1796-1797, elle donne des bals dans son hôtel. Dans sa correspondance avec son frère, le député du Vaucluse n'est pas surpris « que l'éducation provinciale étonne un peu Madame de Modène », mais redoute que « les manières agrestes de nos dames la fassent fuir<sup>26</sup> ».

Cette forme de sociabilité, dont le but n'est pas politique, permet néanmoins la constitution d'importants réseaux d'opinion. Si elle remporte un indéniable succès auprès des anciens et nouveaux riches, en ces temps de reconquête royaliste ou réactionnaire de l'opinion, elle n'est pas pour autant prisée par tous les représentants de la vieille noblesse provençale. Si nous pouvons laisser le marquis de Sade à ses transactions avec Rovère pour l'achat de son château de Lacoste et le chevalier d'Antonelle à ses juges de la Haute-Cour de Vendôme, devant laquelle il est traduit pour complicité avec Gracchus Babeuf, le témoignage du ci-devant marquis de Puget de Barbantane sur la sociabilité salonnrière et féminine d'ancien et du nouveau régime est d'autant plus intéressant à signaler que l'histoire de la sociabilité des Lumières a tendance à s'écrire dans l'optique du « gender », du moins outre-Atlantique, en définissant le gouvernement des femmes comme étant, par nature, républicain<sup>27</sup>. Loin de réifier ainsi le salon féminin, ce ci-devant qui avait ses entrées à la Cour de Louis XVI comme dans les salons intellectuels de la capitale, notamment ceux de La Rochefoucauld et de Necker, juge tout aussi superficiel, sinon plus méprisable encore que celui de la haute société d'Ancien Régime, l'idéal de vie sociale que proposent les « honnêtes gens » de l'époque post-thermidorienne.

Quand Puget-Barbantane publie ses Mémoires sous la Restauration, avec « la franchise d'un militaire et la simplicité d'un citoyen<sup>28</sup> », il a renoncé à

25. D'après V. LAVAL, *Lettres inédites de J.S. Rovère, membre du Conseil des Anciens, à son frère S.S., ex-évêque constitutionnel du Vaucluse*, Paris, 1908, p. 151.

26. *Op. cit.*, lettre du 14 pluviôse an V.

27. Voir le compte-rendu de D. ROCHE, « République des Lettres ou royaume des moeurs : la sociabilité vue d'ailleurs », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine.*, avril-juin 1996, p.293-306.

28. *Mémoires du lieutenant-général Puget-Barbantane, publiés par lui-même*, Paris, 1827, p 1.

la vanité de la particule nobiliaire et à son titre de marquis pour préférer son grade de lieutenant-général acquis sous la Révolution. Celle-ci n'a fait que conforter les idées rousseauistes et démocratiques d'un homme qui appartenait au « monde » par la naissance et les relations familiales, mais n'en partageait pas les valeurs. A la fin de sa vie, le général républicain affirme encore sa foi en la République, même si sa raison ou sa connaissance des Français l'amène à parier sur le succès d'un régime monarchique aux formes constitutionnelles. A l'époque où on donnait des bals chez Madame de Modène, il était auprès de Bonaparte à l'armée d'Italie, car les autorités républicaines l'avaient destitué au profit du crypto-royaliste Willot. Il faut dire que ses sympathies pour les républicains-démocrates lui avaient fait beaucoup d'ennemis à Paris et que son incorruptibilité lui en avait créé d'autres localement : du temps où il commandait la 8<sup>e</sup> Division, il avait dédaigné l'offre de pots de vin et de participation aux bénéfices que lui fit le parti contre-révolutionnaire pour obtenir la réouverture des machines à sous à Marseille<sup>29</sup>.

Notre dernier exemple est marseillais. Ferréol Beaugeard se fait le porte-parole des nouvelles règles de l'échange social en décrivant, le 29 frimaire an V (19 déc. 1796), l'engouement provincial pour la nouvelle mode parisienne : après « le goût des courses » de l'été, voici celui « des brillantes assemblées » qui a fait naître à Marseille plusieurs associations dont les plus remarquables sont le Lycée et l'Odéon : « Le Lycée est une société charmante (...) dans laquelle on donne des bals, concerts, comédies le jeudi et dimanche. Les personnes qui composent la société sont acteurs ou spectateurs. L'Odéon est une assemblée agréable dans laquelle, une fois la semaine, on se livre aux agréments de la conversation, de la danse et de la table.(...) Il y a plusieurs autres sociétés où l'on donne bal et jeu ; on donne la comédie dans plusieurs maisons ; mais cela n'a ni l'éclat, ni la vogue du Lycée et de l'Odéon. Dans ces assemblées composées de cavaliers polis et de femmes aimables, le luxe n'a encore introduit rien de scandaleux. La galanterie est l'apanage des hommes, les femmes s'y distinguent par des ajustements purement élégants ... »<sup>30</sup>

C'est d'abord un manifeste pour une autre sociabilité que celle léguée par la Révolution, car alors « les concerts étaient des chants de mort dans les tavernes et des juréments dans les rues ». Désormais, « on se livre aux plaisirs de la danse et de la table », « aux douceurs de la galanterie » et « aux charmes de l'amour ». Cette sociabilité n'est nullement liée à ce que F. Benoît appelait « l'esprit démocratique » qui, selon lui, distinguait le tempérament provençal<sup>31</sup>, mais à l'aspect conflictuel de la vie sociale. Le journaliste

29. Op. cit., p. 160.

30. B.M. Marseille, *Le Journal de Marseille*, 29 frimaire an V.

31. F. BENOÎT, *La Provence et le Comtat Venaissin. Arts et traditions populaires*, (1949) éd. 1975, p. 28.

cherche à justifier ces réunions qui rassemblent les classes dominantes pour leurs loisirs, même si son goût des relations sociales exclut les formes les plus ostentatoires de la richesse qu'exhibent à Paris les Merveilleuses et les Incroyables. La renaissance du luxe va permettre aux artisans et boutiquiers de retrouver leurs échoppes et boutiques, c'est-à-dire les lieux où les classes populaires doivent se trouver après l'intermède révolutionnaire. Surtout, à Marseille, où Jullian et Méchin avaient signalé que « les manufactures manquent d'ouvriers, l'agriculture et les fabriques réclament un grand nombre de bras tandis qu'une foule d'oisifs inondent le port, le cours et les places publiques » et que c'était la faute « au gouvernement révolutionnaire » (celui de l'an II) parce qu'il avait « élevé aux fonctions publiques, sans distinction de talents et de capacités, des citoyens que leurs occupations et leur peu d'instruction devaient en écarter ». Ainsi l'héritage jacobin avait, selon eux, « démoralisé le peuple » en portant « dans leur âme des semences d'une ridicule et dangereuse ambition. Accoutumés aujourd'hui à mener une vie plus douce et moins pénible, il est devenu impossible de les rendre à leurs ateliers ; il n'est aucun d'eux qui n'aspire à des places de juges et d'administrateurs et qui ne soit convaincu de son aptitude à les remplir avec succès »<sup>32</sup>.

Ce n'est pas la fin des idéologies que F. Beugeard veut célébrer en louant une douceur de vivre retrouvée avec le discrédit des formes républicaines qui accompagne le départ de Fréron et de Puget-Barbantane. En soutenant que « lorsque les gouvernés se divertissent, ils se reposent sur leurs gouvernants », le journaliste exprime non seulement son rejet de la vie citoyenne qui a caractérisé la culture politique des Français, mais aussi son appui à l'action politique des nouvelles autorités, avant d'assurer la campagne électorale du général Willot, porté à la députation par les électeurs des Bouches-du-Rhône en germinal an V.

Ces témoignages hostiles ou favorables à l'égard de l'héritage clubiste dans la vie sociale des Provençaux montrent qu'il convient d'étudier la sociabilité d'époque directoriale en termes de restructuration et de compétition politique.

Les forces républicaines sont obligées de se restructurer : aux clubs, ouverts au public, se substituent des sociétés littéraires, des réunions de quartier dans les grandes villes ou des chambrées dans les villages, autrement dit des formes associatives mieux adaptées aux nouvelles conditions de la vie politique. Si j'ai privilégié le premier Directoire, c'est parce que la mission de Fréron contribue à renforcer la singularité démocratique du Midi. Soutenues ou tolérées par le pouvoir administratif local et combattues par toute la députation méridionale, les réunions républicaines se sont reconstituées plus vite et plus lar-

32. *Mémoire sur le Midi*, op. cit., p. 46.

gement qu'ailleurs. Après le départ du commissaire du gouvernement, l'enjeu des élections de germinal an V mobilise les groupes de républicains qui se réunissent, comme dans le Vaucluse, dans d'anciens couvents ou chapelles acquis comme biens nationaux. A l'Isle-sur-Sorgue, par exemple, le drapeau tricolore de l'ancienne société populaire est arboré dans le couvent Sainte-Elisabeth ; à Pertuis, c'est l'ancienne abbaye de Montmajour qui est transformé en cabaret ; à Cadenet, c'est la chapelle Sainte-Anne qui sert de chambrée républicaine. Ces lieux de réunion des républicains de la première heure sont connus par les dénonciations recueillies dans le journal de Beaugeard, puis par leur dévastation et l'assassinat de ceux qui s'y trouvaient en pluviôse an V, quelques semaines avant les élections générales. Si le triomphe royaliste à celles-ci, assuré par la violence des bandes terroristes, n'a été que de courte durée, la récurrence de la terreur blanche dans le Midi va comprimer plus fortement la sociabilité républicaine que les structures politiques nationales.

Les rapports entre sociabilité et vie politique sont complexes dès lors que s'affirment des idéologies antagonistes dans le champ culturel et social. Les faits de sociabilité ne sont plus exclusivement politiques, même si la politisation continue d'imprégner les relations sociales. Occuper les rues et les places publiques pour célébrer les fêtes républicaines ou tolérer les processions catholiques, faire chanter au théâtre *La Marseillaise* ou bien *Le Réveil du Peuple* n'est pas plus indifférent pour le pouvoir local que d'engager les anciens clubistes à prendre une patente de cabaretier pour dissimuler leur activité politique derrière un débit de boissons ou ne pas engager de poursuites judiciaires contre les auteurs bien connus des meurtres de républicains. De manière plus générale, le pluralisme des options politiques qui caractérise la période directoriale conduit à parler, à la suite de R. Huard, « des pratiques de sociabilité ». Au-delà de la bipolarisation locale que nous avons privilégiée et qui oppose la réunion républicaine interclassiste au goût de la distinction sociale affiché dans les salons, tout en montrant la diversité, d'un lieu à l'autre, des formes et des lieux de réunion, il ne convient pas d'oublier les formes de groupement armés (compagnons du Soleil ou de Jésus d'un côté, colonnes mobiles de gardes nationaux de l'autre), ni les réseaux clandestins des royalistes et ceux des démocrates, ni l'action politique du pouvoir central.

Malgré la difficulté à mesurer la qualité des relations sociales et culturelles à partir de sources éparses, reste une aptitude à créer de nouvelles institutions, de nouveaux lieux de rencontre, de nouvelles valeurs à proposer au public. Ce qui nous autorise à répondre positivement à la question posée au départ : on peut parler de sociabilités méridionales, mais au pluriel, en sachant que la sociabilité démocratique est entrée en résistance.